



BURKINA FASO



Ce programme est cofinancé
par l'Union européenne

Appel à candidatures à la formation certifiante des agents du ministère

Dans le cadre de la mise en œuvre du **Programme d'Appui aux Industries Créatives et à la Gouvernance de la Culture (PAIC GC)**, la **coordination** dudit programme lance un appel à candidatures pour la sélection de neuf (09) agents pour prendre part une formation certifiante en planification, production statistique, suivi-évaluation, conception et gestion des projets.

I. CONDITIONS DE PARTICIPATION AUX FORMATIONS

Pour participer aux formations financées par le Programme d'Appui aux Industries Créatives et à la Gouvernance de la Culture (PAIC GC) les conditions suivantes doivent être remplies :

- être un agent public du ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme ;
- être de la catégorie A ;
- être immédiatement disponible ;
- avoir une ancienneté de trois (03) ans dans l'administration culturelle et touristique ;
- signer un engagement à réinvestir la formation au Ministère Culture, des Arts et du Tourisme pendant au moins deux (02) ans en cas de sélection.

II. COMPOSITION DE DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature se composent comme suit :

- une demande manuscrite timbrée à 200 F CFA adressée à Monsieur le Coordonnateur du PAC-GC datée et signée du candidat, précisant son numéro matricule, ses catégorie et échelle, son emploi et son adresse dont le téléphone, comportant les avis motivés du supérieur hiérarchique immédiat du candidat et de la Directrice des Ressources Humaines du ministère ;
- une lettre de motivation (une page) ;
- un curriculum vitae détaillé et certifié selon le format requis (le canevas peut être obtenu auprès du secrétariat de la DRH et des DRCAT) ;
- un projet professionnel pertinent en lien avec la thématique de formation souhaitée (le canevas peut être obtenu auprès du secrétariat de la DRH et des DRCAT) ;
- une photocopie légalisée de la CNIB ;
- une photocopie de l'arrêté d'intégration ou de titularisation, de l'acte de reclassement ou de la décision d'engagement ;
- une copie de l'arrêté de détachement pour les agents se trouvant dans cette position.

III. DEPOT DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature devront parvenir sous pli fermé avec la mention « **Sélection d'agents/Formation certifiante/PAIC-GC** » au secrétariat de la Direction des Ressources Humaines et des Directions Régionales de la Culture, des Arts et du Tourisme durant la période du **06 au 17 décembre 2021 de 8h à 14h**.

IV. PROCEDURE DE RECRUTEMENT

Le recrutement se fera par voie de présélection sur dossier suivi d'un entretien.

Les candidats (es) retenus (es) pour être formés (es) seront mis en position de stage de perfectionnement pour une formation certifiante auprès des structures/écoles de formations.

- NB :** - seuls les candidats ayant franchi la phase de présélection seront contactés pour la phase suivante ;
- aucun dossier de candidature ne sera restitué ;
 - les candidatures féminines sont fortement encouragées ;
 - les canevas de CV et du projet professionnel sont téléchargeables sur les sites suivants ;

www.fdct-bf.org

www.culture.gov.bf

Ouagadougou, le **06 DEC 2021**

Le Coordonnateur



Mambourou SOMA
Conseiller des Affaires Culturelles